

Monteur 26.05.2011

ANTONIO HAYA-SEGOVIA

cher Monsieur

Veuillez trouver ci-joint la documentation sollicitée pour l'adhésion de HAYA ENERGY SOLUTIONS à la complémentaire EXTRADEM SANTÉ Cordialement.



37, RUE DES MERLETTES
78360 MONTESSON

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Payez contre ce chèque quinze euros
non endossable sauf au profit d'une banque ou de tout autre établissement admis à être endossataire par la loi

à Associé Chateaudun - Le Pelletier € 15,00

Payable en France
Fab : 17/01/11
Agence : 0015
RUEIL-MAIRIE
10 RUE MAUREPAS
92500 RUEIL MALMAISON
Tél : 0892896166

A Monteur LE 26/5/2011

M HAYA OU MME SAUVAGE
37 RUE DES MERLETTES
78360 MONTESSON

0000256 chèque N° Compte N° : 09119979327 (46)



BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

REMISE de CHEQUES ou RIB/IBAN
Partie réservée au destinataire du relevé

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
18707	00015	09119979327	22	BPVF RUEIL MAIRIE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN - (International Bank Account Number)							Identifiant International de l'établissement bancaire-BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1870	7000	1509	1199	7932	722	CCBPRPPVER

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...)
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice).

Date	Nombre	Montant

M HAYA OU MME SAUVAGE
37 RUE DES MERLETTES
78360 MONTESSON



PROPOSITIONS



SAS HAYA ENERGY SOLUTIONS EXTANDEM

Garanties **SANTE** au profit du collègue Cadres

Régime général

Tous les montants de garantie exprimés en pourcentage de la BR* (base de remboursement) ou en pourcentage des frais réels s'entendent sous déduction des prestations Sécurité sociale.

Tous les montants de garantie exprimés en pourcentage du PMSS s'entendent en complément des prestations Sécurité sociale.

HOSPITALISATION (1) (Secteur conventionné)

Niveau 1

Séjours/Honoraires	: 150% de la BR*
Forfait journalier	: Frais réels
Chambre particulière (par jour)	: 1% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, soit 29,46 €
Lit accompagnant (-12 ans) (par jour)	: 1% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, soit 29,46 €
Transport	: Frais réels

FRAIS MEDICAUX

Niveau 1

Frais médicaux	: 150% de la BR*
Pharmacie remboursée SS	: 100% de la BR*
Vaccins	: Frais réels grippe
Prothèses non dentaires et appareillages	: 6 % du plafond mensuel de la Sécurité Sociale par an et par bénéficiaire, soit 176,76 €
Forfait médecine douce	: 100% des frais réels limité à 4% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 117,84 €

DENTAIRE

Niveau 1

Soins	: 150% de la BR*
Prothèses (par dent) (2)	: 6% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, soit 176,76 €
Orthodontie jusqu'à 18 ans	: 6% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale par an et par bénéficiaire, soit 176,76 €
Implantologie – Parodontologie non prises en charge SS (3)	: 6% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, soit 176,76 €

OPTIQUE

Niveau 1

Verres (la paire), montures, toutes lentilles (3)	: 10% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale par an et par bénéficiaire, soit 294,60 €
Kératochirurgie (par œil)	: 15% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale par an et par bénéficiaire, soit 441,90 €

SERVICES OFFERTS PAR L'ASSOCIATION CHATEAUDUN LE PELETIER

Santé-Pharma, Santé Flash, Assistance, Plate forme santé

Dans le cadre de votre contrat "responsable", Extandem Santé prend en charge 3 actes de prévention : le vaccin DTP, le détartrage complet sus et sous-gingival et l'ostéodensitométrie (prévention de l'ostéoporose).

Les remboursements sont versés dans la limite des frais réellement engagés. En cas de non respect du parcours de soins, le contrat ne rembourse pas les pénalités appliquées par la Sécurité Sociale.

(*) B.R. : Base de Remboursement. Elle correspond au coût de référence pour chaque acte, à partir duquel la Sécurité Sociale calcule le montant de son remboursement en secteur conventionné.

(1) : Les garanties du bloc 'Hospitalisation' sont limitées à un an d'hospitalisation pour une même maladie ou un même accident.

(2) : Prestation limitée à un PMSS par an et par bénéficiaire pour l'ensemble des prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale.

(3) : Limité à une fois par an et par personne.

Projet EXTANDEM – NP110506003 – 7340 – Sous réserve d'absence de modification réglementaire, cette proposition établie le 06/05/2011 est valable 6 mois et au plus tard jusqu'au 31/12/2011.

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 390 203 152 euros
RCS Le Mans 440 048 882

MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

MMA VIE
Société anonyme, au capital de 141 912 800 euros
RCS Le Mans 440 042 174



SAS HAYA ENERGY SOLUTIONS EXTANDEM

Vos données individuelles pour le collège Cadres

Nom / Prénom	Salaire annuel brut	Situation familiale (1)	Date de naissance
HAYA Antonio	0	M3	09/04/1964

TOTAL des cotisations mensuelles santé :

147,68 €

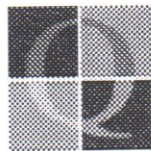
RÉCAPITULATIF DES COTISATIONS

Santé			
Régime général			
Encaissement prévu		1 772,20 €	
Annuel :	2,23% PASS, soit 788,40 €	Isolé	
	5,01% PASS, soit 1 772,16 €	Famille	
Mensuel :	2,23% PMSS, soit 65,70 €	Isolé	
	5,01% PMSS, soit 147,68 €	Famille	

Les cotisations santé sont indexées à chaque 1^{er} janvier sur la dernière évolution connue de la Consommation Médicale Totale (C.M.T.) publiée dans les comptes nationaux de la santé.

(1) C : Célibataire, D : Divorcé(e), M : Marié(e), S : Séparé(e), O : Concubin(e) reconnu(e) par la S.S., P : Pacsé(e), V : Veuf(ve).
Le chiffre indique le nombre d'enfant(s) à charge.

Projet EXTANDEM - NP110506003 - 7340 - Sous réserve d'absence de modification réglementaire, cette proposition établie le 06/05/2011 est valable 6 mois et au plus tard jusqu'au 31/12/2011.



QUATREM
Assurances Collectives

DEMANDE
D'ADHÉSION
ENTREPRISE

EXTANDEM

Agence n° 78241

RENAUD DE DROUAS

6 RUE DE LA PAROISSE
Agent Général exclusif MMA
78400 CHATOU

Tél : 0139521085 Fax : 0139529125
E-Mail : R.DEDROUAS@MMA.FR

Notre réf. : EXTANDEM - NP110506003 - 7340

ENTREPRISE ADHÉRENTE

SAS HAYA ENERGY SOLUTIONS

37 RUE DES MERLETTES

78360 MONTESSON

N° SIRET

52977937300016

Activité :

CATEGORIE DE SALAIRES RETENUE : Cadres

L'entreprise s'engage à affilier l'ensemble du personnel appartenant à la catégorie ci-dessus au titre du contrat EXTANDEM SANTE.

GARANTIES PROPOSÉES (sous réserve d'acceptation de l'assureur)

☒ **COMPLÉMENTAIRE FRAIS DE SOINS contrat EXTANDEM SANTÉ n° 24907**

Hospitalisation : niveau 1

Frais médicaux/Pharmacie : niveau 1

Dentaire : niveau 1

Optique : niveau 1

Cotis. par mois pour 2011 par salarié adhérent : Isolé : 2,23% PMSS soit 65,70 € ; Famille : 5,01% PMSS soit 147,68 €

Cotis. par an pour 2011 par salarié adhérent : Isolé : 2,23% PASS soit 788,40 € ; Famille : 5,01% PASS soit 1 772,16 €

Encaissement annuel prévu : 1 772,20 €

DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE ADHÉRENTE

Je soussigné(e) ANTONIO HAYA SPEARIN agissant en qualité de PRESIDENT

- demande à adhérer au(x) contrat(s) EXTANDEM souscrit(s) par l'association CHATEAUDUN LE PELETIER auprès de Quatrem Assurances Collectives à effet du 01/ 05 / 2011 dans le cadre des garanties mentionnées ci-dessus ;

- reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales du (des) contrat(s) précité(s) et des statuts de l'association ;

- m'engage à remettre aux salariés concernés la (les) notice(s) d'information afférente(s) au(x) contrat(s) souscrit(s) ;

- certifie exacts et sincères les renseignements mentionnés sur la liste du personnel jointe et atteste que ces personnes sont en activité professionnelle effective et ne font pas l'objet de réduction d'horaire pour raison de santé à la date d'effet du (des) contrat(s) ;

- pièces jointes :

- chèque de 15 € à l'ordre de l'association Châteaudun le Peletier.

- demande individuelle d'affiliation de chaque salarié

Conformément à l'article L113-8 du Code des Assurances,
toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraîne la nullité
du (ou des) contrat(s) d'assurance.

Fait à Montesson Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
le 24/05/2011

Cachet de l'entreprise

lu et approuvé

Conformément à la Loi n°78-17 du 6/01/78, vous êtes habilité à demander communication ou rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur des fichiers à l'usage de QUATREM Assurances Collectives, en écrivant au service clients QUATREM 59-61, rue La Fayette - BP46009 75423 PARIS cedex 09.

Quatrem, Assurances Collectives. Entreprise régie par le code des Assurances. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 380 426 249 euros. RCS Paris 412 367 724

0000-0000-0000 / 0000-0000-0000 / 0000-0000-0000 / 0000-0000-0000 / S-00000 / P-00000 / BS-00000 / BP-00000

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 390 203 152 euros
RCS Le Mans 440 048 882

MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

MMA VIE
Société anonyme, au capital de 141 912 800 euros
RCS Le Mans 440 042 174



LISTE DU PERSONNEL À LA DATE D'ADHÉSION

Agence n° 78241

RENAUD DE DROUAS

6 RUE DE LA PAROISSE
Agent Général exclusif MMA
78400 CHATOU

Tél : 0139521085 Fax : 0139529125
E-Mail : R.DEDROUAS@MMA.FR

Réf. : EXTANDEM - NP110506003 - 7340

ENTREPRISE ADHÉRENTE

SAS HAYA ENERGY SOLUTIONS
37 RUE DES MERLETTES

78360 MONTESSON

N° SIRET 52977937300016
Activité :

COLLÈGE : Cadres

NOM / PRÉNOM	Date de naissance	Situation familiale (1)	Traitement annuel brut
HAYA Antonio	09/04/1964	M3	0
TOTAL :			0

Fait à Montesson

Le 24/05/2011

Cachet de l'entreprise

(1) C : Célibataire, D : Divorcé(e), M : Marié(e), S : Séparé(e), O : Concubin(e) reconnu(e) par la S.S., P : Pacsé(e), V : Veuf(ve).
Le chiffre indique le nombre d'enfant(s) à charge.



QUATREM

DEMANDE
INDIVIDUELLE
D'AFFILIATIONEXTANDEM
SANTÉ

Agence n° 78241

RENAUD DE DROUAS6 RUE DE LA PAROISSE
Agent Général exclusif MMA
78400 CHATOU
Tél : 0139521085 Fax : 0139529125
E-Mail : R.DEDROUAS@MMA.FR**ENTREPRISE ADHÉRENTE****SAS HAYA ENERGY SOLUTIONS**
37 RUE DES MERLETTES78360 MONTESSON
N° SIRET 52977937300016
Activité :

Réf. : EXTANDEM - NP110506003 - 7340

Numéro de contrat si adhésion ultérieure : _____

VOUS ET VOTRE FAMILLE

Etat Civil Nom, Prénom(s) HAYA Antonio
Nom de jeune fille _____ Date de naissance 09/04/1964
N° de Sécurité Sociale 464039913496781 Sexe : ☐ F ☒ M

Adresse Rue ou lieu-dit 37 RUE DES MERLETTES
Code postal 78360 Commune MONTESSON

Profession Date d'entrée dans l'entreprise 25/01/2011 Salaire annuel brut : 0 €
Catégorie Professionnelle actuelle PRESIDENT
Situation de famille _____ Nombre d'enfants à charge : 3

	Nom	Prénom	Date de naissance	Situation (1)	
Conjoint, concubin (3) ou PACS	<u>SAUVAGE</u>	<u>FLORENCE</u>	<u>23/04/1964</u>		☒
Enfant(s) à charge (2)	<u>HAYA - SAUVAGE</u>	<u>ANA</u>	<u>04/01/1995</u>	<u>ENFANT A CHARGE</u>	☒
	<u>HAYA SAUVAGE</u>	<u>CELINE</u>	<u>20/03/1997</u>	" "	☒
	<u>HAYA SAUVAGE</u>	<u>INES</u>	<u>21/11/2000</u>	" "	☒

(1) Précisez : enfant à charge, enfant étudiant, enfant apprenti.
(2) Compléter sur une feuille libre si nécessaire

Cocher la case pour les membres bénéficiaires du contrat santé

Pour bénéficier de la transmission automatique des décomptes S.S., joindre les pièces suivantes :

- relevé d'identité bancaire pour le règlement des prestations santé ;
- copie de la carte d'assuré social ou de l'attestation de carte vitale, ainsi que celle des bénéficiaires si elle est différente ;
- (3) attestation de vie commune délivrée par la mairie de mon domicile.

Je reconnais avoir pris connaissance des notices d'information du contrat Extandem n° 24907.

Conformément à l'article L113-8 du Code des Assurances,
toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraîne la nullité du (ou des)
contrat(s) d'assurance.

Fait à MONTESSON Signature précédée de la mention « lu et approuvé »Le 24/05/2011

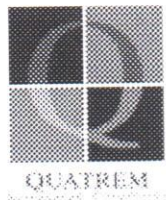
Cachet de l'entreprise

lu et approuvé

Conformément à la Loi n°78-17 du 6/01/78, vous êtes habilité à demander communication ou rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur des fichiers à l'usage de QUATREM Assurances Collectives, en écrivant au service clients QUATREM 59-61, rue La Fayette - BP46009 75423 PARIS cedex 09.

Quatrem, Assurances Collectives. Entreprise régie par le code des Assurances. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 380 426 249 euros. RCS Paris 412 367 724

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES MMA IARD MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES MMA VIE
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes Société anonyme, au capital de 390 203 152 euros Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes Société anonyme, au capital de 141 912 800 euros
RCS Le Mans 775 652 126 RCS Le Mans 440 048 882 RCS Le Mans 775 652 118 RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances



Votre fiche conseil

Agence n° : 78241

RENAUD DE DROUAS

Agent Général exclusif MMA

6 RUE DE LA PAROISSE

78400 CHATOU

Tél : 0139521085 Fax : 0139529125

E-Mail : R.DEDROUAS@MMA.FR

n° ORIAS 07011069-www.orias.fr

www.orias.fr

agent général exclusif MMA

SAS HAYA ENERGY SOLUTIONS

37 RUE DES MERLETTES

78360 MONTESSON

N° SIRET 52977937300016

Activité :

Vous nous avez consultés pour :

La protection complémentaire santé de votre entreprise

VOS BESOINS

Vous avez exprimé les souhaits et besoins suivants :

Vous souhaitez :

- proposer à la catégorie de personnel Cadres des garanties similaires afin d'harmoniser leur statut
- une formule comprenant l'essentiel en hospitalisation et en pharmacie

VOTRE CHOIX

Nous vous avons conseillé au regard de vos besoins et de nos offres disponibles. Votre choix se porte sur les garanties et services du contrat collectif EXTANDEM SANTE N° 24907 assuré par QUATREM Assurances Collectives dans le respect des dispositions des articles L.871-1 et R.871-1 du Code de la Sécurité sociale (contrat dit « responsable ») :

Régime général

Les garanties	Les plafonds
Hospitalisation (1) (Secteur conventionné) (Niv 1) - Séjours/Honoraires - Forfait journalier - Chambre particulière (par jour) - Lit accompagnant (-12 ans) (par jour) - Transport	150% de la BR* Frais réels 1% du plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 29,46 euros 1% du plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 29,46 euros Frais réels
Frais médicaux (Niv 1) - Frais médicaux - Pharmacie remboursée SS - Vaccins - Prothèses non dentaires et appareillages - Forfait médecine douce	150% de la BR* 100% de la BR* Frais réels grippe 6% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 176,76 euros 100% des frais réels, limité à 4% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 117,84 euros
Dentaire (Niv 1) - Soins - Prothèses (par dent) (2) - Orthodontie jusqu'à 18 ans - Implantologie – Parodontologie non prises en charge SS (3)	150% de la BR* 6% du plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 176,76 euros 6% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 176,76 euros 6% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 176,76 euros
Optique (Niv 1) - Verres (la paire), montures, toutes lentilles (3) - Kératochirurgie (par œil)	10% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 294,60 euros 15% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an et par bénéficiaire, soit 441,90 euros
Services offerts par l'association Châteaudun Le Peletier : Santé-Pharma, Santé Flash, Assistance, Plate forme santé	

Tous les montants de garantie exprimés en pourcentage de la BR* (base de remboursement) ou en pourcentage des frais réels s'entendent **sous déduction** des prestations Sécurité sociale.

Tous les montants de garantie exprimés en pourcentage du PMSS s'entendent **en complément** des prestations Sécurité sociale.

Dans le cadre de votre contrat "responsable", Extandem Santé prend en charge 3 actes de prévention : le vaccin DTP, le détartrage complet sus et sous-gingival et l'ostéodensitométrie (prévention de l'ostéoporose).

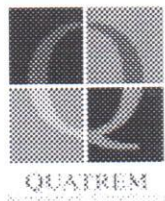
Les remboursements sont versés dans la limite des frais réellement engagés. En cas de non respect du parcours de soins, le contrat ne rembourse pas les pénalités appliquées par la Sécurité sociale.

(*) B.R. : Base de Remboursement. Elle correspond au coût de référence pour chaque acte, à partir duquel la Sécurité sociale calcule le montant de son remboursement en secteur conventionné.

(1) : Les garanties du bloc 'Hospitalisation' sont limitées à un an d'hospitalisation pour une même maladie ou un même accident.

(2) : Prestation limitée à un PMSS par an et par bénéficiaire pour l'ensemble des prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale.

(3) : Limité à une fois par an et par personne



Nous tenons à votre disposition les documents contractuels qui vous permettront d'apprécier très précisément les conditions de garanties proposées et les domaines non garantis.

Observations particulières

.....

.....

.....

.....

L'Autorité chargée du contrôle de l'assureur est l'Autorité de Contrôle Prudentiel – 61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.

Les informations recueillies sur ce document sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles peuvent être utilisées à toutes fins de prospection commerciale, sauf opposition de votre part exprimée en cochant la case ci-dessous.

☐ Je ne souhaite pas recevoir d'offre commerciale.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces informations auprès du Service Clients .

Fait à CHATOU le 06/05/2011

Signature du Client

Signature de l'Agent

Monsieur HAYA SEGOVIA ANTONIO

0037 RUE DES MERLETTES

IMPRIME VALABLE A COMPTER DU : 08/04/2011

78360 MONTESSON

attestation

Monsieur ,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, une attestation vous permettant de justifier de vos droits auprès des professionnels de santé et des établissements de soins et attestant de la prise en compte par l'Assurance Maladie de votre éventuelle déclaration de médecin traitant.

Dans votre intérêt et afin d'éviter tout retard dans le règlement de vos dossiers, n'oubliez pas de nous informer de tout changement de votre situation (adresse, état civil, composition de famille) .

organisme d'affiliation	code gestion	n° de sécurité sociale	modulation du ticket modérateur
01 781 805 5	10	1 64 03 99 134 467 81	
assuré et bénéficiaire(s)		né(s) le	
HAYA SEGOVIA ANTONIO		09/03/1964 1	
HAYA SEGOVIA FLORENCE		23/04/1964 1	
HAYA ANA		04/01/1995 1	
HAYA CELINE		20/03/1997 1	
HAYA INES		21/11/2000 1	
Tout document papier d'attestation de droits, antérieur à celui-ci, est à détruire.			
